



COMITE DIRECTEUR

Samedi 18 Mai 2019 – LA FLECHE

**Présidence** : J. BARON

**Présents** : M.P. CHEVREAU – G. CLAIRE – D. DUBOIS – M. DURAND – O. ESKENAZI – M. JAN – J.L. LANOE – J.Y. LE PRIELLEC – C. LOISEAU-LAPPARTIEN – P. TAFFOREAU – A. TANCREL – G. TRICHET – J. TUFFIERE – M.M. VON HATTEN

**Excusés** : Y. BOISSERIE – A. BRUNEAU – X. COUTEAU (pouvoir à J.L. LANOE) – R. DELAUNAY (pouvoir à A. TANCREL) – A. GUIGNE – D. LANGLAIS (pouvoir à G. TRICHET) – C. PENAUD (pouvoir à J. BARON) – V. PIEUX – J.P. REVERDY (pouvoir à O. ESKENAZI) – J.J. MOREAU (CD 44) – R. CURSAZ (CTS) – A. DONIAS (CTS)

**Assistent** : S. MOTTIER (DG LAPL) – M. GENTY (CD 85)

## 1. INTERVENTION DU PRÉSIDENT

J. BARON souhaite la bienvenue à M. GENTY nouvellement élu Président du CD 85 et qui participe pour la première fois à la réunion du comité directeur de la Ligue.  
Il adresse ses remerciements au club de La Flèche qui nous accueille.

### a) Informations fédérales points évoqués :

- le Congrès de la FFA à Nantes
- la venue du Président du CNOSF à Nantes et l'inquiétude concernant le sport de haut-niveau et l'avenir des CTS

### b) Informations régionales, points évoqués :

- Dossier Georges N'ZAHOU
- le CNDS – questions sur le refus de licencier certains adhérents dans les clubs – quid labellisation ?
- les rencontres des clubs et les réunions qui ont eu lieu dans chacun des départements
- droits de mutation : revus pour 2020/21
- calendrier des réunions jusqu'en avril 2020 dont le séminaire prévu le 24 août pour répondre à une demande de la FFA

## 2. INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

### a) Approbation des procès-verbaux des commissions

**CSO du 6 avril 2019** : approuvé après remarques de M.P. CHEVREAU pour information tardive concernant les épreuves combinées à SARAN

**CRJ du 11 mai 2019** : le Président J. BARON fait part de son profond mécontentement quant au retard important du Président de la CRF à cette réunion et du fonctionnement de la commission. Des contacts sont en cours pour trouver un nouveau président ou un binôme.  
D'autre part, des explications sont sollicitées ce PV ne semblant pas retranscrire correctement les propositions de la commission. Il semblerait que tous les membres n'aient pas été invités.

M.P. CHEVREAU est sollicitée pour s'assurer des horaires de la compétition à COULAINES  
*Accord du Comité directeur pour la non-participation ou organisation ? à l'Equip Athlé*  
*Pour les relais 800/200/200/800 les engagements sont à adresser au Comité 85*

**Commission MASTERS** du 18 Avril 2019 : accord pour un regroupement des Epreuves combinées masters avec une autre épreuve (minimes ?) la CSO devra proposer la date

### **CR Équipements sportifs du 25 avril 2019**

Les travaux demandés pour les France cadets/juniors seront pris en charge par la Ville d'Angers.  
Problème de l'indisponibilité de M. BREMOND jusqu'à la fin de l'année. Faut-il prévoir un remplacement provisoire ?

**COTR du 13 avril 2019** : Patrick TAFFOREAU confirme les difficultés d'être responsable d'une commission lorsque l'on est encore en activité professionnelle. Il prie de l'excuser pour le retard apporté à la rédaction du PV de cette réunion

#### **b) Records à homologuer**

G. TRICHET commente la liste des records proposés à l'homologation. Le record du 10km route est mis en attente de confirmation du temps exact. Gérard CLAIRE précise qu'il faudrait demander le rapport de l'officiel hors stade présent sur cette épreuve.

Attente de la performance de Léa VENDOME à la longueur, la performance ayant été réalisée lors d'une compétition à l'étranger.

Tous les autres records (liste en annexe) sont homologués.

#### **c) Statistiques**

Les effets des clubs ayant décidé de ne pas licencier certaines catégories d'adhérents se font toujours sentir et de ce fait le total des licences aura du mal à atteindre le niveau de la fin de saison 2017/2018.

A ce jour 27 781 licences ont été enregistrées contre 28 183 en 2018.

### **3. ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA CSR RÉGIONALE**

Après explication du Président J. BARON qui a participé à la réunion des présidents de CSR à la FFA le 11 Mai 2019, il propose de désigner un nouveau Président avec précisions des missions à mener en fonction des directives de la CSR Nationale.

Après contact, il soumet au vote du Comité Directeur la candidature de Michèle LE PRIELLEC (membre actuellement de la CSR Nationale)

Résultat du vote effectué à bulletin secret :

Votants : 20 – oui 18 – non 2

### **4. INTERVENTION DES CTS**

S. MOTTIER donne lecture des messages adressés par R. CURSAZ et A. DONIAS qui font part de leur profonde inquiétude quant à l'avenir du sport de Haut-niveau et des postes de CTS dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport français.

Satisfaction de la sélection de Marvin PISTOL en équipe nationale

#### Message de Richard CURSAZ

*L'actualité actuelle repose principalement sur la reprise de la saison estivale autour des interclubs et le bon comportement de nos athlètes internationaux lors de la coupe du monde à Kobe au Japon pour Agnès, Amandine et Laura ainsi que lors des championnats du monde scolaires avec Léa VENDOME Vice-championne du monde scolaire par équipe avec 2 grosses performances en longueur 6m24 Record de ligue et 13''54 au 100 Haies, ainsi que Paul CHABAUTY 13''92 au 110 Haies et 4m70 à la perche permettant de prendre la médaille de Bronze par équipe.*

*A venir aussi la nouvelle sélection de nos 4 marcheurs avec Maelle TERREC, Éloïse TERREC, Gabriel BORDIER et Kenny GUINAUDEAU*

*Finalisation du flyer sur le droit d'inscription aux structures d'entraînement de la ligue et sur le livret sur la route de la performance.*

*Bilan de stage de Lloret (enquête de satisfaction ci-joint)*

*Pour le reste, malheureusement, nous n'aurons jamais autant parlé du métier de CTS qui nous place dans une incertitude profonde de notre avenir professionnel qui impactera forcément sur l'accès de l'athlétisme pour tous qu'il soit de haut-niveau ou du développement de l'athlétisme.*

*Cette actualité ne favorise pas notre quotidien pour travailler avec sérénité et nous incite à réfléchir sur notre devenir.*

*Je laisse compléter Patrice et Alain si besoin*

*Bonne journée*

#### *Message d'Alain DONIAS*

*Pour le CD de demain à la Flèche vous pouvez me joindre....*

*Les diplômés 1<sup>er</sup> degré entraîneur 2018 – 2019 partiront au domicile des candidats début de semaine prochaine, sauf la CHS les visites en club ne sont pas terminées.*

*Concernant le nouveau cursus des formations, les visites en comité sont passées depuis un mois et 2 semaines pour la dernière qui était dans le 85 à la Roche sur Yon. A ce titre nous remercions les présidents et leur CTF pour l'accueil qui nous a été réservé. A ce jour nous avons reçu 40 modules sur 4 départements aucune proposition du 85 ? La participation était assez réduite entre 7 et 15 personnes selon le département, comme lors de l'AG ligue à la chapelle sur Erdre le dialogue et les informations ont été articulées à partir du site fédéral de l'OFA afin de rester dans le concret puisque c'est l'interface de tous les formateurs et candidats.*

*Afin donner de la lisibilité aux ligériens sur les organisations de formations, les comités départementaux et la ligue des PL se doivent d'être réactive sans quoi nous serons à la traîne ce qui n'a jamais été le cas ces dix dernières années dans ce secteur.*

*La ligue PL via son responsable des formations Alain Donias s'est engagée à fournir un calendrier des entraîneurs sportif sur le site de l'OFA début juin. Le calendrier est construit autour du CTF qui après avoir recensé les forces vivantes de son département propose à la LAPL un nombre d'organisations de modules par formateur, cela peut-être un ou plusieurs. L'identification de l'action de formation est très importante elle comprend :*

- Le n° du module repérer sur le guide d'orientation de l'OFA*
- Le nom prénom mail téléphone du formateur*
- La date de l'action*
- L'adresse de l'action*
- Les horaires de l'action son début et sa fin*

*Concernant la logistique de l'organisation financière (cout horaire des modules, indemnité des formateurs, procès d'inscription des candidats,...etc...nous attendons les décisions fédérales.*

*Cette nouvelle organisation fédérale des formations a été demandée par les clubs affiliés à la FFA. Cette formule modulaire offre davantage de confort (moins de jours de congé et un maximum de proximité) en revanche il faut peut-être à l'esprit de ne pas boucler son cursus en une année comme par le passé, si le facteur temps est important pour les athlètes il l'est aussi pour les entraîneurs.*

*Enfin, l'échelon départemental n'aura jamais eu autant de sens dans la formation fédérale chacun doit prendre ses responsabilités et œuvrer en conséquence en vue d'améliorer le fonctionnement au fil des saisons.*

## **5. INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Je laisse à J. TUFFIERE le soin de traiter le chapitre formation

En ce qui concerne les épreuves du Marathon disputées à SAUMUR, il indique un questionnaire sur les engagements et précise qu'une enquête a lieu sur les résultats. Il semble que les noms et prénoms aient été inversés et que seuls figurent les numéros de licences et pas le nom des clubs ce qui engendrent une vérification longue et complète.

Le 23 Juin la FFA demande que soit organisé des courses de 2024 m dans le cadre de la promotion de l'organisation des Jeux Olympiques à Paris. Philippe BOIDÉ en est le pilote à la FFA. Il convient de désigner un club référent à ANGERS.

L'assemblée générale de la ligue ainsi que celle de la FFA se déroulée au Westotel en mars et avril avec l'appui de l'ensemble des salariés de la ligue.

Nous avons avec le président et Jean-Luc LANOÉ rencontré la structure professionnelle du Marathon de Nantes pour faire une présentation mutuelle de nos moyens humains.

Une commande d'anémomètres et de cellules chronométrique est en cours. Le dossier des demandes de subvention CNDS en ouvert avec encore beaucoup d'interrogations sur le traitement de notre demande par la FFA et L'ANS (agence nationale du sport). Un travail est en cours sur la rédaction de nouveaux cahiers des charges pour nos championnats régionaux.

## 6. INTERVENTION DES PRÉSIDENTS DES PÔLES

### a) Formations :

J. TUFFIERE présente un document (repris en annexe) concernant les structures et le fonctionnement de l'OFA

Il souligne une importante évolution depuis 4 mois et précise qu'il faut absolument être attentif à conserver le mot de passe fourni par la FFA lors de l'envoi de la licence à son renouvellement (ou création).

Tout sera opérationnel en septembre pour la formation des entraîneurs ainsi que pour les niveaux 1 & 2 des dirigeants.

Les départements devront recentrer sur un référent départemental pour éviter la multiplicité des mails.

La COT doit donner la liste des examinateurs (actuellement une quarantaine de personnes pour le jury stade, à laquelle il convient d'ajouter les jurys running)

### b) Forme & Santé :

J.L. LANOE souhaite développer cinq points

- **Appel à projets** : les dossiers portaient sur Forme & Santé d'une part et Handicap d'autre part.

14 clubs ont adressé 18 dossiers sont parvenus, dont 5 concernant le handicap

Répartition des dossiers : CD 44 : 5 – CD 85 : 4 – CD 49 : 2 – CD 72 : 2 – CD 53 : 1

Aucun projet n'a été écarté et 18 000 euros ont été attribués (sur 2 ans)

Des visites sont prévues pour suivre l'état du projet

Il espère qu'il y aura plus de dossiers déposés dans deux ans.

- **Colloque** marche nordique

Il s'est déroulé sur un site intéressant mais les mauvaises conditions atmosphériques ont entraîné une modification du programme initial. Les ateliers ont donné lieu à des échanges intéressants.

- **Journée technique** avec les entraîneurs dans le CD 49 a dû être annulée faute d'un nombre de participants suffisants, sans doute par manque d'un référent de la spécialité.

- **Enquête Marche nordique** initiée par Antoine BRUNEAU médecin de la Ligue et un interne du CHU d'Angers auprès des pratiquants a connu un gros succès. La synthèse est en cours et sera communiquée dès que possible

- **Baisse des effectifs**

Certains clubs ont décidé de ne pas licencier leurs adhérents « santé loisir » ce qui est inacceptable.

Une rencontre avec les dirigeants de l'un des clubs concernés a mis en évidence une situation anormale avec mise en évidence de l'attitude d'un Coach Athlé Santé. Un essai de retour à la normale dans les rangs de la FFA est envisagé avec l'intervention de la FFA.

J.Y. LE PRIELLEC fournit quelques explications complémentaires s'agissant d'une section locale de son club. Il souligne les dérives possibles par les salariés.

### c) CSO

A. TANCREL précise que la saison estivale connaît des hauts et des bas en raison de la difficulté à trouver des organisateurs et des stades pour accueillir certaines épreuves.

Il convient de mener une réflexion à ce sujet.

Il remercie le club de LA FLECHE qui accueillera la finale des Interclubs N3

Ce week-end de finales interclubs s'annonce chargé mais il ne devrait pas y avoir de problème de jury.

Pour les 15 & 16 juin à LAVAL où se dérouleront les championnats de France d'épreuves combinées suivis les 22 & 23 juin des Pré France à ANGERS pas de problème particulier à ce jour.

Il souhaite fixer une date de réunion de CSO pour le calendrier hivernal qui semble prêt  
Pour les compétitions de fin de saison il n'y a actuellement aucune implantation de fixée et une relance sera faite auprès des Comités.

La Ligue s'est portée candidate pour organiser les Championnats de France :

- des épreuves combinées et marche les 1<sup>er</sup> et 2 Février 2020
- masters les 14 & 15 Mars 2020

Au Stadium Métropolitain à Nantes

Le comité directeur approuve ces candidatures.

Les candidatures ci-dessous, restent à confirmer :

- semi-marathon aux SABLES D'OLONNE en 2020
- épreuves de marche à SAINT BERTHEVIN en 2021

Visite de sites de compétitions :

Des contacts sont à prendre pour visite des terrains des championnats régionaux de cross :

- 26 Janvier 2020 à LA ROCHE SUR YON (régionaux cadets à masters)
- 2 Février 2020 à CHALONNES (jeunes)

Les 13 & 14 Juillet le match Cadets/Juniors avec un programme réduit est prévu à TOURS, ainsi que la Coupe des Ligues minimales avec 2 athlètes par épreuve.

Les classements provisoires du challenge Sportingsols seront mis en ligne incessamment

## **7. INTERVENTION DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS**

### **a) CD 44 – pas de problème particulier**

### **b) CD 49**

- Suite à la réception d'un message pour le stage au Lac de Maine en octobre il convient de bien coordonner la gestion du matériel appartenant à la Ville d'Angers, en raison de l'absence de personnel municipal.

- M. JAN s'inquiète de la sortie du visuel de la FFA pour les championnats de France cadets/Juniors. Il lui est précisé que les photos d'athlètes pour l'affiche ont été envoyées à la FFA.

### **c) CD 53 – pas de représentant du CD**

### **d) CD 72**

M.P. CHEVREAU s'interroge sur la conduite à tenir auprès des différents interlocuteurs pour les nouvelles installations envisagées.

Elle signale qu'après changement d'établissement bancaire pour le Comité, elle a obtenu du Crédit Mutuel un partenariat.

Le contrat fédéral avec la MAIF peut-il se décliner au niveau local ?

### **e) CD 85**

M. GENTY nouvellement élu s'attache à la structuration du Comité

Il signale des difficultés pour le calendrier hivernal, aucune décision n'a été prise actuellement pour le cross.

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

- En ce qui concerne le relais-cross, cette épreuve devra-t-elle être organisée au niveau régional ?

Actuellement il n'y a pas de définition des critères

- Rencontre de 24 athlètes qui ont bénéficié d'une dotation « puma ». Il s'agit d'un partenariat « privé » signé par R. CURSAZ pour des athlètes à titre individuel.

Aucune information n'est parvenue à ce sujet aux clubs concernés.

- le NMA qui accueille ponctuellement des athlètes égyptiens sollicite la possibilité pour quelques athlètes féminines de participer aux Pré France à ANGERS. L'accord des autres ligues participantes sera sollicité.

-D. DUBOIS se dit « choqué » par le document concernant la rentrée à La Colinière et au Pôle et précisant le droit d'inscription demandé.

Il regrette qu'il n'y ait pas eu d'information aux membres du Comité Directeur.

Le Président lui précise que cette décision a été soumise au Bureau et surtout expliquée lors de la présentation du budget à l'Assemblée Générale de la Ligue.

C'est un point qui a été débattu à la réunion du CNDLT FFA (Conseil National du Développement des Ligues et des Territoires) d'où il ressort que très peu de Ligues ne faisaient pas payer cette inscription.

Il s'avère que la ligue des Pays de la Loire pratique les tarifs les plus bas de France alors qu'elle fait appel de plus en plus à des intervenants professionnels ce qui engendre des coûts de fonctionnement en augmentation. La somme demandée représente un minimum par rapport aux dépenses effectuées.

J. BARON rappelle que ces structures bénéficient de l'intervention d'un médecin, d'un kinésithérapeute et d'un chauffeur pour le minibus. En outre, une convention a été signée avec un comité pour l'encadrement technique.

L'étude qui a été faite n'a peut-être pas été diffusée aux membres du Comité Directeur, mais l'urgence des journées portes ouvertes à la Colinière a précipité la décision.

Le président présente ses excuses pour ce manque de communication.

- J.Y. LE PRIELLEC s'inquiète de l'information aux clubs concernant les aides aux athlètes.

Actuellement, les CTS sont seuls responsables de ces dossiers et la communication se fait directement avec les athlètes concernés.